



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2022

N° C17_11_2022_04 - Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	72	7	79	11

Pour : 79	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, PETIT Serge, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHASSIN Julien, CHOURELL Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à BOURDIER Christine), BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BELAUD Bernard (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), OUVRARD Pierre (pouvoir donné à GIRAULT Anne), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, CAQUINEAU Emmanuel, GABOREAU Bernard, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PICARD Christian, SUIRE Catherine, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Considérant qu'il y a lieu de réajuster le phasage en dépenses et en recettes pour ouvrir des crédits sur l'exercice 2023 ;

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	DM JUIN	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 271 989,64 €	
		2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 351 901,82 €	
	DM NOV.	2017	DEPENSES	7 726 850,42 €	1 444 087,43 €	4 010 773,35 €	2 117 071,38 €	154 918,26 €
		2017	RECETTES	2 039 900,82 €	90 000,00 €	597 999,00 €	1 304 720,00 €	47 181,82 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17001- Résidence habitat jeunes	BP 2022	2019	DEPENSES	1 164 655,70 €	797 470,67 €	250 303,23 €	116 881,80 €	
		2019	RECETTES	945 810,72 €	355 103,49 €	364 129,70 €	226 577,53 €	
	DM NOV.	2019	DEPENSES	1 164 655,70 €	797 470,67 €	250 303,23 €	111 332,80 €	5 549,00 €
		2019	RECETTES	945 810,72 €	355 103,49 €	364 129,70 €	226 577,53 €	- €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
					Antérieurs	2021	2022	2023
17003 - SMA MOUGON	BP 2022	2019	DEPENSES	1 080 843,70 €	340 056,32 €	605 369,70 €	135 417,68 €	
		2019	RECETTES	729 451,74 €	124 469,86 €	407 831,38 €	197 150,50 €	
	DM NOV.	2019	DEPENSES	1 080 843,70 €	340 056,32 €	605 369,70 €	134 417,68 €	1 000,00 €
		2019	RECETTES	729 451,74 €	124 469,86 €	407 831,38 €	180 856,00 €	16 294,50 €

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L. 263-8 du Code des Juridictions Financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu la délibération n° 151/2017 du conseil communautaire du 11 mai 2017 ;

Vu les délibérations n° 80/2019 du conseil communautaire du 25 mars 2019 ;

Vu la délibération n° C21-10-2021-3 du conseil communautaire du 21 octobre 2021 ;

Vu la délibération n° C02-12-2021-11 du conseil communautaire du 2 décembre 2021 ;

Vu l'avis de la commission finances du 7 novembre 2022 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- MODIFIER le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET